



LE BUREAU SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

6 NOVEMBRE 2025
A 18 HEURES 15

Au siège du SIMAJE
(ZI du Monge 65100 LOURDES)

ORDRE DU JOUR

I - SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE

1 - Convention entre la Ville de Lourdes et le SIMAJE pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux

II - SUBVENTION

2 - Demande de subvention au titre de l'aménagement du parking de la Coustète en gestion intégrée des eaux pluviales



Le Président,

Thierry LAVIT